

## ► COLLEGE JEAN JAURES

Fondé en 1939, il accueille cette année 900 élèves répartis en 33 divisions. Les cours sont dispensés par une cinquantaine de professeurs certifiés et agrégés. Rénové en 2006, le collège offre à chacun un cadre de vie et de travail agréable et fonctionnel qui intègre les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (2 salles multimédia et salles équipées de tableaux numériques interactifs).



## ► CONSERVATOIRE DE POISSY

Créé en 1964 et classé par le Ministère de la Culture depuis 1981, le conservatoire est sous statut public depuis le 1er janvier 2016, sous la forme d'une régie avec personnalité morale et autonomie financière. 43 professeurs y dispensent leur enseignement à près de 1200 élèves en musique, danse et art dramatique.

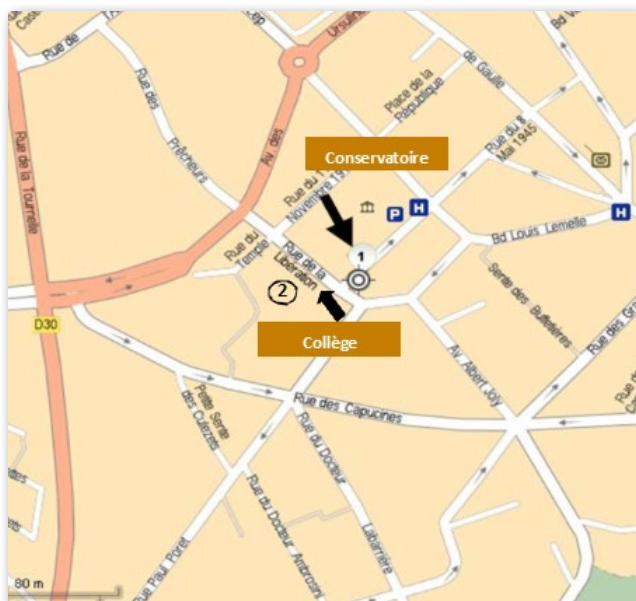


## ► SE RENDRE AU CONSERVATOIRE DE POISSY

**en transport en commun - venant de Paris :**  
RER A : descendre en gare de Poissy puis suivre Hôtel de Ville

**en voiture - venant de Paris :**  
A13 - sortie POISSY  
direction Poissy-Centre

**Les deux établissements se trouvent près de l'Hôtel de Ville**



## ► CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE & ART DRAMATIQUE de POISSY

21 bis rue du 8 mai 1945 78300 POISSY  
01 39 65 14 88 / [contact@cmpoissy.com](mailto:contact@cmpoissy.com)  
[www.cmdpoissy.com](http://www.cmdpoissy.com)

## ► COLLEGE JEAN JAURES

28 rue de la libération 78300 POISSY  
01 30 65 16 10 / [0783358b@ac-versaille.fr](mailto:0783358b@ac-versaille.fr)  
[www.clg-jaures-poissy.ac-versailles.fr](http://www.clg-jaures-poissy.ac-versailles.fr)



RENTREE 2018

## CHAM 2018-2019

► CLASSES à HORAIRES AMENAGES en MUSIQUE

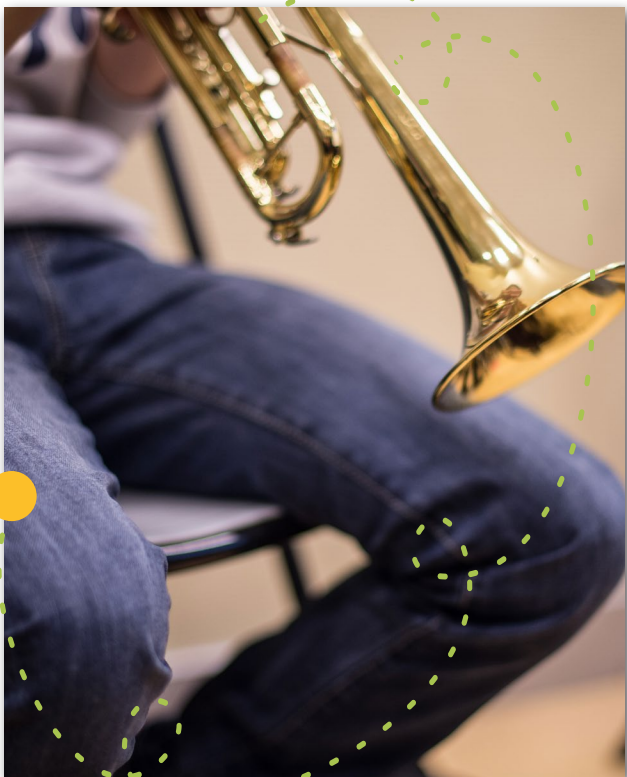
proposées par :

Le Collège Jean Jaurès  
& le Conservatoire de Musique,  
Danse & Art Dramatique de Poissy

## ► PROJET PEDAGOGIQUE

**Les classes à horaires aménagés en musique offrent la possibilité de recevoir, parallèlement à une scolarité ordinaire, une formation musicale qui garantit aux élèves les meilleures chances d'épanouissement.**

Cette formation (de la 6ème à la 3ème), vise à développer les capacités musicales (pratique amateur ou orientation professionnelle), conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le ministère de la culture. Cette classe s'adresse aux élèves motivés présentant des aptitudes musicales.



## ► INFORMATIONS :

**Tristan CLEDAT**, directeur du conservatoire  
**Béatrice THEYS**, principale du Collège Jean Jaurès

## ► DISCIPLINES PROPOSEES

Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Harpe, Guitare, Flûte Traversière, Flûte à Bec, Hautbois, Basson, Cor, Saxophone, Trompette, Trombone, Clarinette, Piano, Orgue et Accordéon.

## ► AU CONSERVATOIRE

- pratique instrumentale individuelle : 30/40 minutes par semaine selon le niveau
- formation musicale : 1h30 par semaine
- pratique collective instrumentale : 1h30

## ► AU COLLEGE

- culture musicale : 1h
- pratique collective instrumentale : 2h par quinzaine

**DATE LIMITE DE DEPÔT DE DOSSIER :  
SAMEDI 7 AVRIL 2018**

**TEST D'APTITUDE :  
VENDREDI 4 MAI 2018**

convocations individuelles adressées par courriel, au plus tard le 4 mai 2018

- **Test d'aptitude musicale** : interprétation d'un morceau instrumental au choix d'une durée de 2 ou 3 minutes + tests rythmiques et vocaux.
- **Echange avec le jury** sur la motivation du candidat.

Les admissions seront traitées lors de commissions réunissant le conservatoire de Poissy et le Collège Jean Jaurès, puis présentées à une commission départementale réunie par l'Inspection Académique.

## OBJECTIFS

### ► A qui s'adresse cette classe ?

Cette classe est ouverte à tous les élèves issus d'une classe de CM2 ou de tous niveaux collège, pratiquant déjà un instrument et ayant un bon niveau scolaire ainsi qu'une motivation certaine pour la pratique musicale. Les élèves admis devront obligatoirement être inscrits au conservatoire de Poissy et être en mesure d'intégrer l'orchestre dès le début de leur scolarité.

### ► Quels sont les objectifs de cette classe ?

- Mener parallèlement des études générales et des études musicales grâce à un aménagement d'emploi du temps.
- Participer à des projets artistiques avec différents partenaires.
- Permettre la découverte, l'interprétation ou même la création d'oeuvres musicales de répertoires très variés.
- S'insérer dans un projet collectif de classe orchestre.

### ► Où ont lieu les cours ?

La formation scolaire est dispensée au collège Jean Jaurès de Poissy et l'enseignement musical au conservatoire de Poissy. Le conservatoire et le collège se trouvent à moins de 150 mètres de distance, ce qui permet de rendre les déplacements aisés.

### ► Aménagement du temps scolaire ?

Ces classes bénéficient d'un aménagement du temps scolaire favorisant un travail personnel, scolaire et musical soutenu.

*Attention : L'inscription en CHAM est incompatible avec toutes les options au collège (circulaire n°2002-165).*